

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(99)/ST/47
1er décembre 1999

(99-5240)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Troisième session
Seattle, 30 novembre - 3 décembre 1999

Original: espagnol

URUGUAY

Déclaration de M. Didier Opertti Ministre des affaires étrangères

L'Uruguay vient à Seattle avec la ferme intention d'unir sa voix, ses efforts et ses espérances à ceux des autres pays Membres de l'OMC qui souhaitent participer à une réunion ministérielle fructueuse et au lancement d'un nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales dans le cadre de l'OMC, tenant compte des intérêts de chacun.

Nous ne disposons que de cinq petites minutes pour faire cet exposé et je me bornerai donc à indiquer la position de mon pays quant à un aspect que nous considérons absolument crucial pour la réalisation de cet objectif.

L'objectif que ce nouveau cycle, le huitième depuis la création du GATT, doit permettre d'atteindre consiste à assujettir pleinement le commerce des produits agricoles aux mêmes règles, normes et disciplines, que les autres biens dans le cadre de l'OMC. En d'autres termes, et je tiens à ce que cela soit bien clair, je souhaite que les prochaines négociations commerciales multilatérales constituent la dernière étape de ce processus et mettent ainsi un terme à l'injuste discrimination qui frappe depuis plus de 50 ans le secteur agricole, celui-ci ayant toujours été considéré comme un cas à part.

Notre position est juste et raisonnable. Il n'y a aucune raison pour que les producteurs de produits agricoles performants, comme l'est certainement mon pays, dont la croissance et le développement dépendent directement de ce secteur, continuent de se heurter à toutes sortes d'obstacles, de distorsions et de mesures discriminatoires pour accéder aux marchés des pays développés, alors que les droits de douane et les mesures non tarifaires appliqués aux produits industriels, aux biens d'équipement ou aux produits issus de la technologie de pointe sont réduits au minimum ou éliminés. Il n'y a aucune raison non plus pour que, en dépit de notre efficacité et des avantages comparatifs dont nous bénéficions au niveau mondial, notre part dans les exportations mondiales de produits agricoles continue de diminuer, conséquence des distorsions commerciales, des politiques de soutien interne et des subventions à l'exportation pratiquées par les pays développés dont la production agricole est inefficace, et qui ne souhaitent pas appliquer à l'agriculture les principes de libéralisation qu'ils préconisent pour le reste du commerce mondial.

Ce que je viens d'exposer, loin d'être un discours rhétorique, est d'une importance vitale pour l'Uruguay.

Les accords de Marrakech prévoyaient la poursuite des négociations agricoles, mais je tiens à réaffirmer que l'Uruguay s'est déjà depuis longtemps prononcé en faveur d'un nouveau cycle, lequel constitue le moyen le plus approprié et le plus pragmatique d'obtenir des résultats propres à servir les intérêts de toutes les parties. C'est dans cet état d'esprit que nous abordons les débats, mais en souhaitant que l'agriculture soit considérée comme hautement prioritaire dans les négociations lancées

à Seattle. Au cours des dernières semaines, nous avons redoublé d'effort et fait preuve de flexibilité pour parvenir à un accord conforme aux idées que je viens d'exprimer. Cela n'a cependant pas été possible. Nous avons le sentiment que les intervenants souhaitaient laisser à la réunion de Seattle la responsabilité de prendre toutes les décisions.

Je conclurai en disant qu'il nous semble important d'insister sur deux idées essentielles que nous devrions constamment garder à l'esprit lors des travaux de la Conférence ministérielle. Premièrement, il est nécessaire de parvenir à un équilibre global des négociations compte tenu de la large gamme des différents thèmes que nous aurons finalement retenus comme base de négociation. Cet équilibre prendra en compte l'agriculture, mais pas uniquement. Deuxièmement, il convient de reconnaître que, pour l'heure, les seules questions sur lesquelles nous sommes convenus de négocier après la réunion de Seattle sont les thèmes du programme incorporé (agriculture, services et quelques aspects de la propriété intellectuelle). En ce qui concerne ces thèmes, nous souhaitons être capables de définir des mandats de négociation prévoyant des objectifs et des modalités clairs et précis. Si la volonté politique nécessaire pour y parvenir fait défaut, il n'y aura aucune raison de lancer un nouveau cycle complet de négociations commerciales multilatérales à Seattle. Si tel devait être le cas, nous reprendrions à Genève les négociations prescrites. Naturellement, dans ce cas, nous ne serions pas disposés à assumer des coûts supplémentaires.

Nous souhaitons faire savoir que l'Uruguay s'oppose catégoriquement à l'inclusion du concept de multifonctionnalité dans les négociations agricoles et ce, pour trois raisons. Premièrement, la multifonctionnalité est applicable à tous les secteurs de production: industrie, services et investissements. Si ce concept devait être analysé dans le cadre de l'OMC, il devrait l'être de manière horizontale, c'est-à-dire qu'il devrait être appliqué à tous les secteurs et pas uniquement à l'agriculture. Deuxièmement, il s'agit simplement d'un moyen de justifier le protectionnisme qui est peut-être plus subtil que les moyens traditionnels plus anciens, mais qui ne s'en différencie pas sur le fond. Troisièmement, les objectifs de sécurité alimentaire, de protection de l'environnement et de la biodiversité, de création d'emplois et de développement rural peuvent bien mieux être atteints grâce à des mesures visant spécialement ces objectifs, et non grâce à des mesures faussant la production et le commerce international des produits agricoles.

L'Uruguay accepte que les négociations prennent en compte, en application de l'article 20 de l'Accord sur l'agriculture, certaines préoccupations non commerciales. Mais il faut répondre à ces préoccupations par des mesures précises, transparentes et qui ne faussent pas les échanges, en d'autres termes des mesures de la catégorie verte. En ce qui concerne les pays en développement, nous pourrions éventuellement étudier certaines d'entre elles dans le cadre du traitement spécial et différencié.

L'Uruguay, fidèle à la ligne de conduite qu'il a toujours suivie, continuera de déployer tous les efforts possibles pour que la réunion de Seattle soit un succès. Il le fera dans un esprit constructif et avec la conviction qu'il agit dans l'intérêt de toutes les parties. L'Uruguay souhaite assurément monter dans le train auquel il a été fait allusion hier, mais n'entend PAS en être un passager passif ni le seul conducteur; il veut cependant être pleinement conscient du lieu de destination, du chemin à emprunter pour y parvenir, et veut fournir l'énergie nécessaire pour alimenter ce trajet et lui conférer sa légitimité.
